

Conseil d'exploitation M+ du 30/04/2025

06 Mai 2025

Ce mercredi 30/04/2025 s'est tenu le second Conseil d'Exploitation de M+ pour l'année 2025,

Dans un contexte social et financier très difficile, la FSU a rappelé qu'elle reste mobilisée afin de faire évoluer le fonctionnement et les prestations de la régie d'action sociale qui apporte un réel soutien financier aux agents métropolitains.

Le président KHELFA s'est d'ailleurs engagé à ce qu'il n'y ait pas de changement au niveau de la dotation financière de la régie M+ alors que la Métropole va devoir trouver 50 millions d'euros dans son prochain budget.

Pour autant, il s'est montré ouvert à des évolutions futures, si le contexte le permet.

Sur le règlement intérieur :

Lors de cette instance, la FSU a demandé des précisions sur le règlement intérieur. Des réponses seront apportées ultérieurement et nous vous informerons lors de nos prochains comptes rendus ou visites sur le terrain.

Tarifs des piscines :

Les tarifs des piscines ont aussi été évoqués, au regard du départ des piscines d'Aix vers la commune et l'arrivée dans la métropole de la piscine de Cassis. Pour information, le tarif pour 10 entrées sur les piscines d'Aix est de 15,40 euros tandis que celle de Cassis est de 28,70 euros.

Compte administratif de M+ :

Lors de la présentation des comptes, nous avons pu constater que 71% du budget de la régie 2024 avait été consommés. Ce qui signifie que 3 572 974,89 euros n'ont pas été utilisés l'année dernière. Pour information, environ 900 agents n'ont pas demandé leur chèque de Noël en 2024.

La FSU encourage bien sûr la poursuite de la stratégie de M+ du « Aller vers » afin que tous les agents puissent bénéficier des prestations auxquelles ils peuvent prétendre.

Toutefois, à périmètre financier constant, des pistes d'évolution des prestations peuvent être envisagées et la FSU rappelle son implication auprès de M+ pour y travailler.

Commission Famille :

Lors de nos différentes commissions, notre syndicat avait évoqué le fait de faire évoluer les prestations dédiées à la famille afin de consommer l'enveloppe non utilisée pour l'aide au financement des centres aérés.

La FSU souhaite également que la Métropole accentue son aide pour les personnes en situation de handicap et sur les enfants d'agents en situation de handicap en avançant les aides.

Différents groupes de travail vont permettre d'y travailler plus spécialement et la FSU en fera bien évidemment partie.

Commission Loisirs :

Notre syndicat réitère sa demande d'augmenter la participation de M+ de 35 à 50 euros pour l'ensemble des agents mais aussi leurs ayants droit.

La FSU souhaite aussi que cette participation soit étendue aux inscriptions à des événements de type semi-marathon de « Marseille-Cassis », marathon de Paris, défi Monte-Christo, mais aussi aux abonnements à des clubs de sports professionnels (foot, rugby, basket, volley, hockey sur glace, etc.) afin de répondre à la demande des agents.

Nous souhaitons, de plus, que la participation de la Métropole soit étendue, non pas uniquement au BAFA, mais aussi à la préparation au BNSSA, ce qui permettrait de fournir à la collectivité des saisonniers sur le métier en tension de MNS.

A ce jour, toutes les demandes de prestations supplémentaires ou augmentations de celles-ci ont été bloquées.

En effet, la régie étant neuve et l'ensemble des agents ne s'étant pas encore approprié ses prestations, le choix d'attendre que tous les agents puissent bénéficier des prestations existantes reste l'objectif premier. Seulement ensuite, la régie de M+ réétudiera les propositions de nouvelles prestations ou révisions des critères d'attribution.